

Law & Order : une « formation judiciaire pour le téléspectateur »

Barbara Villez, responsable du programme Images et représentations de la justice à l'IHEJ, vient de publier un ouvrage intitulé "*Law and Order : la justice en prime time*", aux éditions des PUF. Elle est revenue pour l'IHEJ sur la nature et les particularités de cette série, la plus longue de l'histoire télévisuelle américaine, dont elle a analysé le contenu judiciaire et juridique.

Pourquoi avoir consacré un ouvrage à la série Law & Order ? Qu'a-t-elle de particulier par rapport aux autres séries judiciaires américaines ?

En 1998, j'ai commencé à utiliser les séries judiciaires comme matériau d'étude pour les cours que je dispensais à des étudiants en droit. Ils n'étaient pas très familiarisés avec le droit comparé, les questions de *common law/civil law*, encore moins avec le vocabulaire juridique étranger. Je me suis dit qu'en travaillant à partir d'extraits de ces séries, je pourrais capter leur intérêt de téléspectateur et les amener à conduire une réflexion sur le droit et la justice sans qu'ils s'en rendent compte ! Dans ce contexte, la série *Law & Order* m'a tout de suite séduite par les questions qu'elle pose sur la justice aux États-Unis. Lorsque les éditions des PUF ont lancé la publication d'une série d'ouvrages sur les séries télé, ils m'ont contactée pour traiter celle de *Law & Order* en particulier, ce qui n'avait jamais été fait auparavant, ni en France, ni même aux États-Unis.

Le livre se veut une réflexion sur l'évolution de la justice et de la criminalité aux États-Unis, en particulier dans le contexte new-yorkais. Je souhaitais montrer tout le potentiel pédagogique que la série représente, basé sur une construction scénaristique qui place au centre de chaque épisode une question d'ordre juridique et les différents points de vue qui s'y rattachent, offrant ainsi une véritable formation judiciaire au téléspectateur. En outre, je voulais présenter ce contexte particulier qui était celui de l'industrie télévisuelle américaine à l'époque, comment la série a été mise en place, comment elle s'est imposée pour devenir la plus longue de l'histoire des séries aux États-Unis.

En quoi la série offre-t-elle une « formation judiciaire » au téléspectateur ?

Chaque épisode de la série est toujours construit en deux parties : il y a d'abord ce que Dick Wolf, le producteur, appelle le *mystery play*, c'est-à-dire l'enquête menée par la police à partir des faits, puis le *morality play*, c'est-à-dire le travail du Procureur et la tenue du procès. Au centre de cette seconde partie et au-delà de savoir si à partir des faits établis, on peut condamner le suspect, il y a une question posée en particulier, qui est une vraie question juridique ou judiciaire. Le téléspectateur entend alors les arguments présentés par les deux parties (le Procureur et la Défense), qui sont rendus de façon précise et respectueuse de la réalité. A l'issue des débats, il est ainsi possible de prendre partie ou considérer qu'on ne peut soi-même répondre à la question.

Par exemple en matière d'admissibilité de preuves, on n'a pas le droit, dans le système de *common law*, de révéler et de se servir d'un élément du passé de l'accusé. Au cas où cet élément serait très important, pour la défense de l'accusé par exemple, l'avocat peut demander la permission au juge de déroger à la règle, en se basant sur des précédents. Dans ce cas, le Procureur va lui aussi citer la jurisprudence et les deux parties vont débattre de la question en se fondant sur ces éléments jurisprudentiels. Puis le juge va trancher en donnant sa propre interprétation. Tout cela est écrit dans le scénario.

La dimension éducative est très forte. Habituellement, si on prend l'exemple du journal télévisé, on n'a pas de quoi se constituer une idée réelle dans le cadre d'un procès pour fait divers, on ne se sent pas suffisamment informé. Sur ce plan, la série est très bien écrite et c'est ce qui en fait son caractère unique. Elle présente des arguments sérieux, valables et pertinents, elle prend le temps nécessaire pour considérer tous les points de vue, présenter les deux théories opposées des faits – ce qui constitue l'essence de la justice dans les pays de *common law* comme les États-Unis.

Cette dimension éducative ne comporte-t-elle certaines limites ? N'y a-t-il pas un écart entre la réalité et la mise en image de la réalité ?

Il s'agit certes d'une « représentation » de la justice, mais c'est une représentation qui donne matière à réflexion. La série est écrite par une équipe constituée d'une vingtaine de scénaristes, dont la moitié sont d'anciens avocats. C'est un élément très important, ils s'inspirent de leurs connaissances en droit pour traiter des questions posées dans la série. Ce n'est pas l'histoire des faits divers relatés dans la série qui nous intéresse ici, c'est la question juridique ou judiciaire qui se pose en lien avec ces faits. La série est également destinée à des téléspectateurs qui, après soixante ans de séries judiciaires aux États-Unis, sont plus avertis, plus exigeants qu'avant, et qui sont tout à fait capables de jouer le jeu de la réflexion menée.

En outre, comme je le montre dans le chapitre 5 de l'ouvrage, la série traite de problèmes qui affectent la société dans son ensemble et montre de quelle façon la justice peut répondre à ces questions. Elle s'inspire à chaque fois de faits divers réels, très liés à la réalité sociale, mais elle est aussi le reflet d'une culture et d'un mode de pensée, comme par exemple dans cet épisode mettant en scène un bijoutier grec qui tue deux braqueurs alors qu'ils s'enfuyaient de son magasin et qui pose clairement la question de la légitime défense aux États-Unis. La série a été lancée à l'époque où New York était l'une des villes les plus dangereuses au monde, ce contexte joue un rôle très important. Le producteur Dick Wolf et son équipe voulaient montrer comment le Procureur, la police, les avocats sont confrontés à cette situation de forte criminalité et tentent de trouver des solutions pour y remédier. Autre élément important : la série donne une place centrale au Procureur, alors que beaucoup de séries judiciaires à l'époque privilégiaient plutôt la figure de l'avocat de la défense. Le producteur voulait rendre hommage à cette fonction souvent mal rémunérée et exercée dans des conditions très difficiles.

Enfin, la dimension esthétique représente un aspect essentiel dans cette volonté, très marquée chez les producteurs et scénaristes de la série, de parler de *real justice* et de traiter de sujets qui parlent vraiment aux téléspectateurs. Son style documentaire et très peu « hollywoodien », avec ses images tournées en 16 mm et en caméra épaule, visait aussi à choquer et à surprendre. C'est ce qui explique l'accueil tiède qu'a reçu la série à ses débuts, voire le refus de certaines chaînes de la diffuser.

Cela pouvait-il aller jusqu'à une vision critique du système judiciaire en place ?

La série se concentre effectivement davantage sur les questions de fond concernant la justice plutôt que sur les personnages. Elle reflète véritablement les débats du moment aux États-Unis, l'avortement, la peine de mort, la légitime défense, la séparation entre justice fédérale et étatique, l'admissibilité des preuves, la crédibilité du témoin, la déontologie des avocats et des juges, l'équité du procès... Elle a commencé à être diffusée à un moment où l'on pointait les faiblesses du système judiciaire et les manquements de ses représentants. Elle appelait à une réflexion de la part des citoyens, invoquant le rôle de l'opinion publique et la responsabilité des gouvernants vis-à-vis des gouvernés. Elle se voulait assez critique sur le système judiciaire en vigueur dont elle essayait de véhiculer les limites,

mais en finissant toujours par montrer qu'on pouvait quand même avoir confiance dans ce système. Dick Wolf lui-même racontait que les conservateurs américains trouvaient la série trop libérale tandis que les libéraux la trouvaient trop conservatrice !

En réalité, même quand le procès se clos et que le jury a tranché, cela ne signifie pas forcément une victoire pour l'un ou l'autre camp, comme par exemple dans cet épisode où un meurtre est commis sur la personne d'un médecin pratiquant l'avortement. Le crime donne lieu à l'expression de nombreux points de vue et arguments opposés, entre les policiers puis au tribunal entre le Procureur et l'avocat de la défense. Mais la question de l'avortement reste non résolue aux États-Unis et ne le sera sans doute jamais. La Cour Suprême ne souhaite pas revenir sur la décision de légalisation adoptée en 1973 mais autorise les États à promulguer des lois qui limitent le droit à l'avortement. La série reflète donc le débat sans le résoudre, privilégiant toujours cette forte dimension pédagogique. La conclusion de l'épisode est que seul le meurtre commis compte, la question de l'avortement, elle, reste ouverte. On laisse le téléspectateur avec cette question, mais on ne lui dicte pas les réponses.

Propos recueillis par Isabelle Tallec

Rédactrice en chef